Vous trouverez ci-dessous une liste d'outils, d'approches et de stratégies participatives CCCM / CM qui favorisent un niveau accru de participation directe des résidents du site / centre collectif à la gestion et à la gouvernance quotidiennes de leur communauté.

Quels que soient les outils, les approches ou les stratégies directement mis en œuvre, la mise en place d'un **système de suivi**, pour vérifier qu'il existe un niveau acceptable de participation communautaire utilisé par les acteurs de la CCCM dans toutes les phases du cycle de vie du site / centre collectif, **l'évaluation continue de la participation communautaire**, en tant qu'élément essentiel de l'agence de gestion de camp, des acteurs du CCCM, prestataires de services du cycle de projet et des livrables, devrait être coordonnée et mise en œuvre.

**Outils, approches et stratégies participatives CCCM / CM** (cette liste n'est pas exhaustive) :

|  |
| --- |
| * + Promouvoir et former les comités (sous-comités) des sites / centres collectifs dans les secteurs techniques et les normes internationales et engager les comités dans les réunions inter-agence et la planification, le suivi et la prestation des services |
| * + Développer des programmes d'autorégulation générés par les résidents et des règles d site / centre collectif du milieu de déplacement |
| * + Impliquer les résidents du site / centre collectif dans le suivi et les évaluations sectorielles, y compris la collecte et la communication des données et organiser des groupes de discussion pour la collecte des données, le partage des informations et la coordination |
| * + Engager des résidents qualifiés du site / centre collectif dans des programmes d’argent contre travail (par exemple, des activités de soins et de maintenance) et planifier, soutenir et former en activités génératrices de revenus |
| * + Développer et promouvoir des comités de site / centre collectif pour les questions transversales (par exemple la protection, le genre, l'environnement, les personnes vivant avec le VIH / SIDA, etc.) |
| * + Former des groupes de plaidoyer et enregistrer l'appartenance dans un annuaire de site / centre collectif pour le partage et la diffusion ou créer et renforcer des groupes d'intérêt |
| * + Planifier et offrir aux résidents une formation personnalisée en gestion de sites / centres collectifs, y compris du coaching pour les résidents, dans le cadre du processus de renforcement des capacités |
| * + Organiser des réunions, des ateliers et des formations pour un profil mixte du site / centre collectif et des communautés d'accueil environnantes |
| * + Mettre en place / former un comité de réclamation (remontée des plaintes et mécanisme de réponses |
| * + Inviter et engager les résidents du site / centre collectif dans un groupe de travail ou comité de gestion du site / centre collectif aux côtés de l'agence CM et des autorités nationales |
| * + Employer des résidents du site / centre collectif comme bénévoles et / ou employés rémunérés |
| * + Mobiliser les jeunes dans des projets et initiatives ciblés, des journées d'activités et des formations |
| * + Capaciter, organiser et soutenir les structures et les élections de gouvernance des sites / centres collectifs |
| * + Évaluation active (et continue) des capacités et des compétences des sites / centres collectifs à travers des activités d'enregistrement et de profilage |
| * + Organiser des événements sociaux / culturels et / ou sportifs qui incluent tous les résidents du site / centre collectif et les communautés d'accueil |
| * + Planifier des projets conjoints et des célébrations entre tous les groupes du site / centre collectif et des communautés d'accueil (agriculture / jardins communautaires, reboisement, marchés tournants, randonnée aquatique, sports, vacances nationales et internationales, etc.) |
| * + Former les résidents des sites / centres collectifs aux droits de l'homme et à d'autres domaines et ressources clés (par exemple, la boîte à outils CM pour le centre collectif, principes directeurs, déclaration universelle des droits de l'homme, lois et constitution nationales, droit humanitaire et conventions de Genève, etc.) |
| * + Identifier et évaluer différents groupes au sein d'un site / centre collectif pour une assistance inclusive et une planification de la protection et la prestation de services |
| * + Former, encourager et surveiller l'utilisation des outils et méthodologies participatifs utilisés par le personnel du site / centre collectif, les prestataires de services et les autres acteurs du CCCM |
| * + Cartographier et comprendre les avantages et limitations des structures de pouvoir / leadership existantes dans un site / centre collectif et les utiliser quand et où c’est soit possible |
| * + Évaluer et inventorier les forces et les lacunes des capacités de la population du site / centre collectif et des populations de la communauté d'accueil pour un renforcement / formation, une planification, une coordination et un suivi / évaluation efficaces |
| * + Plaider pour l'embauche, la formation et l'engagement des hommes et des femmes du site / centre collectif et des communautés d'accueil par les prestataires de services et autres acteurs du CCCM |
| * + Planifier et utiliser des campagnes d'information dans les sites / centres collectifs et les communautés d'accueil selon les besoins |
| * + Identifier des espaces de réunion non menaçants au sein du site / centre collectif et de la communauté hôte pour organiser des réunions et des événements conjoints |
| * + Former le personnel du site / centre collectif et les résidents dans la sensibilisation au VSBG, la résolution des conflits et la gestion efficace de la communication |
| * + Établir et communiquer efficacement les accords, codes de conduite et TdR (qui incluent une clause sur la participation directe) pour les emplois rémunérés et volontaires dans le site / centre collectif et surveiller et signaler les abus de participation par la corruption, le népotisme, la pression des pairs et la poursuite d’intérêt personnel aux principaux acteurs du CCCM |